



Note Interne

Circulaire de la fédération UNSA Éducation

Date 20 janvier 2021

Origine Emilie VANDEPOEL - Véronique DE AGUIAR

Destinataires SR - SR2A - SD - Syndicats

La FAQ Covid-19 du MENJS a été mise à jour le 18 et le 19 janvier 2021.

Les nouveaux éléments concernent :

L'essentiel

- les masques des personnels et des élèves ;
- conseils de classe et autres instances ;
- les réunions avec les parents d'élèves ;
- refus de participer à une campagne de dépistage ;
- l'utilisation des vestiaires ;
- candidats voyageant depuis des pays tiers à l'UE afin de passer des concours internes du ministère de l'éducation.

Consulter la FAQ [ici](#)

Les masques

Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, il est **fortement déconseillé au personnel et aux élèves de porter des masques « faits maison » ou des masques « grand public » de catégorie 2** beaucoup moins filtrants que les masques tissu et réutilisables de catégorie 1. Le Ministère de l'éducation nationale met à la disposition de ses personnels des **masques "grand public" de catégorie 1**.

Conseils de classe et autres instances

Les conseils de classe ainsi que les instances de concertation et de décisions essentielles à la vie de l'établissement, les réunions nécessaires à la coordination pédagogique, **doivent être maintenus mais organisés de préférence à distance**. Toutes les parties prenantes doivent être conviées à ces instances.

Lorsque ces réunions sont organisées en présentiel un strict respect des gestes barrières et des capacités d'accueil des salles de réunion doit être observé.

Les réunions parents-profs

Elles sont **vivement déconseillées en présentiel** dans la mesure où, même organisées selon un système de prise de rendez-vous, elles conduisent à un brassage important de personnes et posent la question du respect de la distanciation physique. **Elles peuvent cependant se dérouler à distance**.

Refus de participer à une campagne de dépistage

L'accès à une école ou un établissement scolaire ne peut être interdit à un personnel ou un élève (ni cas confirmé, ni identifié contact à risque) qui refuserait de se faire tester. En effet, **les campagnes de tests déployées au sein des écoles, des établissements scolaires ou aux abords immédiats de ces derniers n'ont pas de caractère obligatoire (principe du volontariat)**.

L'utilisation des vestiaires

Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique. Si le recours aux vestiaires est inévitable (les élèves devant changer de tenue avant et/ou après l'activité) et à défaut de vestiaires individuels, **les vestiaires collectifs peuvent être utilisés dans le strict respect du protocole sanitaire**. Ces vestiaires peuvent se situer au sein des établissements ou dans les gymnases des collectivités habituellement utilisées (même pour une activité se déroulant à l'extérieur de ces derniers).

collectivités habituellement utilisées (même pour une activité se déroulant à l'extérieur de ces derniers).

Candidats voyageant depuis des pays tiers à l'UE afin de passer des concours internes du MENJS (agrégation internes notamment)

Les convocations à ces concours ne permettent pas de déroger aux conditions de circulation. Les personnes candidates doivent se conformer strictement aux règles sanitaires énoncées par le gouvernement. A compter du lundi 18 janvier 2021, les voyageurs venant d'un pays tiers à l'Union Européenne devront présenter un test PCR négatif pour pénétrer sur le territoire national et s'engager sur l'honneur à respecter une semaine : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Notre positionnement

Cette nouvelle mise à jour apporte aux personnels quelques précisions et éclairages supplémentaires sur certains points. Nous regrettons cependant la formulation de certaines réponses telles que « déconseille fortement », « organisées de préférence », « vivement déconseillées », « dans la mesure du possible » qui montrent l'absence d'un positionnement clair et tranché. Cela laisse de la latitude aux équipes en fonction des impératifs et du contexte local certes, mais peut aussi être source de difficultés.

Contact : fp@unsa-education.org

Si vous souhaitez nous contacter, cliquez [ici](#).